



BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION EH1

Enseignant pour Personne En Situation d'Handicap

14 et 15 décembre 2013

www.ffessm.fr
CoDep94
Saison 2013-2014*Informations importantes sur le déroulement du stage au dos de ce bulletin*

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Téléphone : _____ Adresse mel : _____

N° licence FFESSM : _____ Niveau : _____ Délivré en : _____

Nom du Club : _____ N° Club : _____

Fait à : _____ Signature : _____

Le : _____

Le niveau minimum pour participer à cette formation est E1 (initiateur ou équivalent).

Le signataire de ce bulletin confirme son inscription au stage de formation EH1 tel que précisé ci-dessus et déclare accepter pleinement les conditions de ce stage.

Le prix de cet examen est de :

- **85 €** pour un candidat dont le Club est affilié au Comité Départemental du 94.
Le règlement est alors obligatoirement un **chèque club**.
- **110 €** pour les autres candidats.
Le règlement peut alors être un chèque Club ou personnel.

Les chèques seront à l'ordre du Comité Départemental 94 – FFESSM.

Le règlement est à envoyer avec le bulletin d'inscription à :**Jean-François KERVINIO – 3, rue Virginie – 94000 CRETEIL***Pas d'envoi direct au Comité Départemental*

LIEU, HORAIRES ET ORGANISATION

Le stage se déroulera :

Salle Paul Eluard, av de Verdun, 94380 Bonneuil.

Le samedi après midi : Piscine municipale de Bonneuil - Voie Paul Eluard.

Le nombre de participants est limité à 12.

Les horaires sont : 9h00 à 18h00

Les repas de midi, les entrées à la piscine et les cartes de niveaux sont compris dans le prix du stage.

Un reçu attestant du paiement sera fourni à la clôture du stage.

DOCUMENTS A FOURNIR LE JOUR DU STAGE

Il est rappelé que les participants devront venir le jour de la formation avec :

- Leurs papiers d'identités.
- Leur carte de niveau.
- Leur licence en cours de validité.

MATERIELS NECESSAIRES

Le 1^{er} jour, les participants doivent amener leur matériel de piscine et PMT.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS

La date limite des inscriptions est fixée au **6 décembre 2013** (cachet de la poste faisant foi). Tout dossier arrivé après cette date pourra être refusé.

Le Comité Départemental se réserve le droit d'annuler la stage si le nombre d'inscrits est insuffisant. Vous en serez alors avisé par mail au plus tard le 9 décembre 2013. Votre dossier vous sera retourné ou conservé, à votre demande, pour une session ultérieure.

CNIL

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la seule organisation de cet examen. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernant.

Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez envoyer un courriel à technique.codep94@gmail.com